

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Monit.
belg



26026135

Obtention de remplissage

le lég. le,
postul.

Tribunal de l'entreprise
du Hainaut,

12 FEV. 2026

Division Greffe Mons

N° d'entreprise : **837 839 181**

Nom

(en entier) : **Fondation Henri Lafontaine**

(en abrégé) :

Forme légale : **Fondation d'utilité publique**

Adresse complète du siège : **rue des passages, 15 à 7000 Mons**

Objet de l'acte : modification de l'Organe d'administration

Selon PV du 12 juin 2025 est actée la démission de :

Mr Eddy Caekelberghs domicilié avenue Jule Bordet 68/20 1140 Bruxelles, en tant qu'administrateur et vice-président de la Fondation.

Selon PV du 24 avril 2025 sont actées les démissions de :

Mr Isidore Brachot, domicilié rue de Thier 1 à 6950 Harsin en qualité d'administrateur

Mr Jean-Pol Baras, domicilié avenue Jupiter, 61 à 1190 Bruxelles en qualité d'administrateur

Selon PV du 20 mars 2025 est acté la démission, en tant que président mais garde le statut d'administrateur de Mr Daniel Sotiaux domicilié rue Delhière 33 à 1350 Marilles

Selon PV du 20 mars 2025 est actée la nomination de :

Mr Pierre Van den Dungen, domicilié avenue de la fauconnerie, 24 à 1170 Bruxelles en qualité d'administrateur et président et gestion journalière.

Mr Henri Bartholomeeusen, domicilié avenue de la roseraie, 3 à 1410 Waterloo, administrateur depuis la constitution.

selon PV du 27 octobre 2022 sont actées les nominations de

Mme Marie-Christine Lenain domiciliée avenue du lycée français 8/10 à 1180 Bruxelles, en qualité d'administratrice et de secrétaire,

Mme Véronique De Keyser domiciliée rue Mitoyenne, 37 4877 OLNE en qualité d'administratrice et vice-présidente

Francois Libert

administrateur

délégué à la gestion journalière

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/02/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).